

## Renouvellement de la Commission diocésaine d'Art Sacré

La commission diocésaine d'Art Sacré a pour rôle :

- ✓ de veiller sur l'aménagement des lieux de culte et contribuer à la réflexion sur l'avenir du patrimoine culturel et ses usages jugés compatibles
- ✓ de gérer les objets mobiliers religieux dans le diocèse, affectés au culte ou appartenant en propre à l'Association diocésaine
- ✓ d'encourager la création artistique et architecturale contemporaine dans le domaine religieux
- ✓ de favoriser la formation des agents pastoraux, et plus largement tout public dans le domaine de l'Art Sacré et de la conservation du patrimoine religieux

**Par décision de Monseigneur Thierry SCHERRER, Evêque de Perpignan- Elne,**

La commission diocésaine d'Art Sacré est renouvelée ainsi, pour une durée de trois ans :

**Président :** Monseigneur Thierry SCHERRER, Evêque de Perpignan- Elne

**Secrétaire :** Monsieur Jean-Luc ANTONIAZZI

**Secrétaire administratif :** Monsieur le Chanoine Francis WAFFELAERT, Chancelier.

**Membres :** Monsieur le Chanoine Joseph MARTY, Monsieur l'Abbé Benoît DE ROECK, Madame Stéphanie VALDEYRON, Économe (ou personne suppléante)

**Membres Invités :**

Madame Caroline MARLOT, ABF des P.O,

Madame Isabelle JUBAL, C.A.O.A, Atelier départemental de restauration.

**Suppléante :** Madame Cathy ROGER BONNEAU,

Monsieur Alain SANCHEZ, Assistant de conservation du patrimoine Hospici d'Ille s/Têt

Monseigneur SCHERRER a procédé ainsi au renouvellement des membres de la commission d'Art Sacré. A l'issue de cette recomposition, il remercie chaleureusement Madame Françoise PELLICER et Madame Jocelyne RUCHONNET qui achèvent leur mission au sein de la Commission. Monseigneur SCHERRER salue leur engagement constant et leur disponibilité pour ces années passées au service de l'Art Sacré.

Donné à Perpignan, le 17 mars 2026

Francis WAFFELAERT  
Chancelier